

Décision N° 72 /D/OBC/DG/DRHAAF/SDAFM/SAF/BM
Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°016/AONO/OBC/CIPM/2025 du 13 Mai 2025 pour la fourniture du ruban adhésif de sécurité des examens de la session 2026 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

**LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT
DU CAMEROUN**

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2025.

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu l'Arrêté n°047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté conjoint n°60/B1/1464/AC/MINEDUB/MINESEC du 06 Août 2024 fixant le calendrier de l'année scolaire 2024/2025 en République du Cameroun ;
- Vu la Circulaire n°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;

- Vu la décision n°1083/24/MINESEC/SEESEN/SG/GCE-B/OBC/DEESG/DEESTP/DECC/SDOEC du 10 octobre 2024 fixant le calendrier des Examens et Concours de la session 2025 ;
- Vu la résolution n°2024/48/OBC/CA du 17 décembre 2024 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2025 ;
- Vu la lettre n°046/OBC/CIPM/2025 du 25 Juin 2025 de Mme la Présidente de la CIPM/OBC ;
- Vu les nécessités impérieuses de service ;

DECIDE :

Article 1:

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

L'ETS SATRAC est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°016/AONO/OBC/CIPM/2025 du 16 Mai 2025 pour la fourniture du ruban adhésif de sécurité des examens de la session 2026 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
Fourniture du ruban adhésif de sécurité des examens de la session 2026 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun	ETS SATRAC BP : 13180 YAOUNDE Tél : 677 86 77 38 Nº CONTRIBUABLE: P055900156184U NºRCCM: RC/YAE/2003/A/026 Nº de compte : 10023 00040 39700002648 - 01 de Union Bank of Cameroon Plc – Yaoundé	59 985 302	15 Jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 30 JUIN 2025

Le Directeur Général

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM/OBC
- Intéressé

Qu'indique l'avis de l'agent

PIFG/HF